



« Prima Strada »

Dossier de candidature

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement. Conformément au règlement n° 2016/679, dit règlement général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données personnelles. Ces données sont conservées conformément à la réglementation en vigueur. Vous pouvez adresser toute demande concernant vos données personnelles en écrivant à : Collectivité de Corse Délégué à la protection des données Hôtel de Région-22 Cours Grandval BP 215 - 20 187 Ajaccio cedex 1

Collectivité de Corse - Direction Adjointe de la Jeunesse

Ajaccio :

Bastia :

Une aide pour les 15/25 ans, d'un montant maximum de 500 €, peut être attribuée pour passer le permis B ou A1, pour lever les freins à la mobilité et favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Cette aide a pour objectif d'accroître l'accès pour les jeunes au permis de conduire qui reste sur notre territoire un levier incontournable d'insertion sociale et/ou professionnelle.

Cette aide ne vient en aucun cas remplacer les aides existantes (et n'est donc pas cumulable avec celles-ci) mais doit permettre de concerner un plus grand nombre de jeunes.

Conditions

- Avoir de 15 à 25 ans révolus à la date de dépôt du dossier de candidature ;
- Résider en Corse depuis 2 ans minimum ;
- Justifier d'un engagement citoyen et/ou bénévole de 20 heures minimum dans une structure de son choix ;
- Déposer une demande écrite motivée ;
- Jeunes dont le foyer fiscal n'est pas imposable ;
- Ne pas être concerné par l'attribution d'une aide de droit commun ou d'une autre aide existante ;
- Aide non cumulable avec une autre aide (Voir les aides en permis en annexe) excepté le permis à un euro par jour ;
- Ne pas avoir débuté sa formation et ne pas avoir passé l'examen.

Déroulement

1. Trouvez une structure d'accueil pour effectuer 20 heures d'engagement citoyen et/ou bénévole (Pour cela, le Service Information Jeunesse, peut vous aider).
2. Téléchargez le dossier de candidature sur le site www.isula.corsica, remplissez-le et faites-le signer par l'association auprès de laquelle vous vous engagez. Joignez un devis de l'auto-école choisie sur la liste des écoles de conduite référencées sur le site www.fiore-corse.fr/formations/.
3. Déposez votre demande auprès de la Collectivité de Corse. Le dossier sera étudié en commission d'attribution et vous en serez informé rapidement.
4. Vous recevez votre réponse d'attribution de l'aide. Celle-ci est plafonnée à 500 €. Vous pouvez réaliser vos heures d'engagement et commencer votre formation à la conduite.
5. Envoyez à la Collectivité de Corse une attestation de l'activité citoyenne et/ou bénévole à l'issue des 20 heures et une facture de l'auto-école mentionnant votre nom.
6. L'aide est versée à l'auto-école (si celle-ci est référencée sur le site www.fiore-corse.fr/formations/ ou à vous directement sur présentation d'une facture acquittée).

Demandeur

Nom Prénom

Date de naissance / / Lieu de naissance

Sexe Féminin Masculin

Adresse

Code postal Ville

Téléphone E-mail

Logement

Chez les parents Autonome En foyer Autre Préciser :

Statut

Lycéen.ne Etudiant.e Apprenti.e¹ Salarié.e² En formation professionnelle

Demand.eur.euse d'emploi

Si oui, bénéficiez-vous d'un suivi :

Mission Locale

Avez-vous déposé une demande d'aide au permis de conduire auprès de cet organisme :

Oui Non (Si oui, joindre une attestation de refus)

Pôle Emploi

Avez-vous déposé une demande d'aide au permis de conduire auprès de cet organisme :

Oui Non (Si oui, joindre une attestation de refus)

Cap Emploi

Avez-vous déposé une demande d'aide au permis de conduire auprès de cet organisme :

Oui Non (Si oui, joindre une attestation de refus)

Autre Préciser :

¹ Une autre aide existe, contacter votre centre de formation des apprentis

² Vous pouvez utiliser votre compte personnel de formation (CPF) pour financer l'examen du permis de conduire

Motivation

Expliquez de façon précise votre motivation et les raisons pour lesquelles vous avez besoin d'obtenir le permis de conduire :

La contrepartie ne peut être effectuée dans une association où vous êtes adhérent

Contrepartie

Le demandeur doit justifier d'un engagement³ citoyen et/ou bénévole dans une structure⁴ de son choix (de 20 heures minimum) sur une période de 6 mois.

Association caritative Association de quartier Association sportive Comité citoyen

Engagement citoyen et / ou bénévole

Structure d'accueil

Nom

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

E-mail

Nom du responsable

Mission

Décrivez en quelques lignes les activités que vous aurez à réaliser et sur quelle période :

A _____, le __ / __ / _____

Signature

³ Le bénéficiaire sera tenu de produire une attestation de l'activité citoyenne et/ou bénévole à l'issue des 20 heures

⁴ Le service Information Jeunesse peut vous aider à trouver une structure

Attestation sur l'honneur

Je soussigné.e, _____

Atteste sur l'honneur n'avoir jamais été en formation pour le permis B d'une part, ne pas être inscrit.e à une formation dans une auto-école d'autre part.

Attestation faite pour servir et valoir ce que de droit.

A _____, le __ / __ / ____

Signature

Toute demande incomplète ne pourra être instruite

Pièces constitutives du dossier et dépôt de dossier de candidature

Les photocopies des pièces suivantes :

Copie pièce d'identité (recto-verso)

Une attestation sur l'honneur par la personne hébergeant le demandeur

Justificatif de domicile de moins de trois mois

Une photocopie complète recto-verso de non-imposition N-1 et N-2 (2018 sur les revenus de 2017, 2017 pour les revenus 2016) du demandeur s'il est indépendant financièrement et /ou de sa famille s'il est rattaché fiscalement, et/ou du ménage si le demandeur est marié(e) ou pacsé, ou s'il ne remplit pas les trois conditions de l'indépendance fiscale, celle des parents.

Certificat de scolarité si lycéen ou étudiant

L'attestation sur l'honneur ci-jointe remplie et signée

Devis de l'auto-école

Dates limites de dépôt des dossiers

Deux commissions d'attribution par an

Le 30 juin 2019 et le 30 septembre (Cachet de la poste faisant foi)

Le dossier est téléchargeable sur le site de la Collectivité de Corse : www.isula.corsica

Le dossier complet doit être adressé à :

Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse
Direction de la Jeunesse et du Sport
Direction adjointe en charge de la jeunesse
Hôtel de Région - 22 Cours Grandval BP 215
20187 Ajacciu cedex 1

Pour toute information et/ou accompagnement dans la constitution du dossier :

Service Information Jeunesse - Téléphone : 04 95 32 12 13